

**RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE SOULIÈVRES
AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE**



POUVOIR ADJUDICATEUR :

COMMUNE D'AIRVAULT

1 rue constant Balquet
79600 AIRVAULT

Tél. 05 49 64 70 13 – Courriel mairie@airvault.fr

Personne représentant le pouvoir adjudicateur : Monsieur Le Maire

PROFIL ACHETEUR :

<https://www.marches-scurisises.fr>

MAITRE D'ŒUVRE :

Atelier d'architecture R & C – 13-14 place de la Libération – Argenton-les-Vallées – 79150 Argentonay

Tél. 05 49 72 93 12 – courriel contact@architecte-rc.com

PROCEDURE : Procédure adaptée (articles L2123-1, R2123-1, R2131-12 du Code de la Commande Publique)

OBJET DU MARCHÉ : Restauration de la chapelle de Soulièvres

En application des dispositions du Nouveau Code de la Commande Publique, l'exécution du marché comporte une clause sociale d'insertion et de promotion de l'emploi obligatoire.

NOMBRE ET CONSISTANCE DES LOTS :

6 LOTS

Lot 1 : MAÇONNERIE – TAILLE DE PIERRE

Lot 2 : CHARPENTE BOIS

Lot 3 : MENUISERIES EXTÉRIEURES – MENUISERIES INTÉRIEURES

Lot 4 : PLATRERIE - STAFF

Lot 5 : VITRAUX

Lot 6 : PSE PEINTURE

VARIANTES :

Les variantes ne sont pas autorisées.

DURÉE DU MARCHÉ – DÉBUT ET FIN DES TRAVAUX :

Les délais d'exécution de l'opération sont fixés à 7 mois (y compris période de préparation et congés) à compter de la date de l'ordre de service de démarrage des travaux (date prévisionnelle de la période de période de préparation : Avril 2025).

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les conditions de participation et les modalités de leur vérification sont précisées dans le règlement de consultation. En application des dispositions de l'article L2112-2 du Code de la Commande Publique, l'exécution du marché comporte une clause sociale d'insertion et de promotion de l'emploi obligatoire.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Les critères suivants seront utilisés pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse :

- Valeur technique jugée sur le contenu du mémoire technique remis par le candidat : 60%
- Prix des prestations : 40%

Le Maire ou un prestataire, délégataire de cette mission dans le cadre de son marché, pourra opérer une négociation avec les candidats afin de sélectionner l'offre économiquement la plus favorable.

CONDITIONS DE DÉLAIS ET DÉPÔT :

Date limite de réception des offres : **VENDREDI 7 MARS 2025 à 12h00**

Dépôt dématérialisé : voir conditions au Règlement de consultation

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Les entreprises peuvent télécharger gratuitement le dossier de consultation sur le site :

<https://www.marches-servurises.fr>

INSTANCES CHARGÉES DES PROCÉDURES DE RECOURS ET AUPRÈS DE LAQUELLE DES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DES RECOURS :

Tribunal administratif de Poitiers – 15 rue de Blossac – Hôtel Gilbert – BP 541 – 86020 Poitiers Cedex – courriel greffe.ta-poitiers@juradm.fr - Tél. 05 49 60 79 19

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : JEUDI 13 FEVRIER 2025